



PHOENIX TRIMESTRIEL CLEWE AVRIL 2019

TITRE DE CRÉANCE COMPLEXE DE DROIT FRANÇAIS PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL PARTIELLE OU TOTALE EN COURS DE VIE ET À L'ÉCHÉANCE

Le titre de créance est émis par Natixis Structured Issuance, véhicule d'émission au Luxembourg, offrant une garantie de formule donnée par Natixis S.A. (Standard & Poor's : A+ / Moody's : A1 / Fitch : A+⁽¹⁾). L'investisseur est soumis au risque de défaut de l'Émetteur et au risque de défaut, de faillite et de mise en résolution du Garant.

Phoenix Trimestriel CLEWE Avril 2019 est un titre de créance risqué alternatif à un investissement dynamique de type actions.

- **Durée d'investissement conseillée : 10 ans en l'absence de remboursement automatique anticipé.** L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable si le produit est revendu avant la date d'échéance ou la date de remboursement anticipé.
- **Éligibilité : comptes-titres.**
- **Code ISIN : FR0013417136**

Nous attirons votre attention sur le fait que le produit étant destiné à être offert dans le cadre d'un placement privé à destination d'un cercle restreint d'investisseurs au sens du II de l'article L411-2 du code monétaire et financier (offre à moins de 150 investisseurs), la présente brochure commerciale n'a pas fait l'objet d'une communication à l'AMF.

Communication à caractère promotionnel.

⁽¹⁾ Notations en vigueur au moment de la réalisation de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.

PHOENIX TRIMESTRIEL

CLEWE AVRIL 2019

EN QUELQUES MOTS

Phoenix Trimestriel CLEWE Avril 2019 est un titre de créance présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance, et dont les caractéristiques sont les suivantes :

- La valeur du titre de créance s'apprécie selon l'évolution de l'indice CAC® Large 60 Equal Weight Excess Return (« L'Indice »), indice représentatif du marché actions français. Cet indice est calculé dividendes nets réinvestis et diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an.
- Le versement d'un coupon de 1,3875 % au titre du trimestre si, à une Date d'Évaluation de Coupon, le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 85 % de son Niveau Initial.
- Un remboursement automatique anticipé si, à une Date d'Observation Annuelle, de l'année 1 à 9, le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 95 % de son Niveau Initial.
- À l'échéance des 10 ans, en l'absence de remboursement automatique anticipé :
 - ✓ Un remboursement du Capital Initial, majoré du coupon de 1,3875 % au titre du trimestre, si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 85 % de son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale.
 - ✓ Un remboursement du Capital Initial si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 85 % de son Niveau Initial mais supérieur ou égal à 70 % de son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale.
 - ✓ Une perte en capital partielle ou totale, si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 70 % de son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale. Par exemple, si l'Indice a baissé de 55 %, l'investisseur subira une perte en capital équivalente à la performance négative de l'Indice depuis l'origine, soit un remboursement final à 45 %.

Les termes « Capital » ou « Capital Initial » utilisés dans cette brochure désignent la Valeur Nominale du titre de créance **Phoenix Trimestriel CLEWE Avril 2019**, soit 1 000 euros. Les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce titre de créance s'entendent hors commission ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne et de gestion liés, le cas échéant, au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables. Les Taux de Rendement Annuel nets sont nets de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droit de garde de 1 % par an), et sont calculés hors prélèvements fiscaux et sociaux. D'autres frais, tels que les frais de souscription dans le cas d'un investissement en compte-titres, pourront être appliqués. Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller.

L'investisseur est soumis au risque de défaut de l'Émetteur et au risque de défaut, de faillite ou de mise en résolution de son Garant. Dans cette brochure, les calculs sont effectués pour un investissement de 1 000 euros le 8 mai 2019 jusqu'à la Date d'Échéance (le 8 mai 2029) ou, selon le cas, de Remboursement Automatique Anticipé. En cas d'achat après le 8 mai 2019 et/ou de vente du titre de créance avant son échéance effective, le Taux de Rendement Annuel peut être supérieur ou inférieur au Taux de Rendement Annuel indiqué dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital.

AVANTAGES, INCONVÉNIENTS & FACTEURS DE RISQUES

AVANTAGES

- **Un coupon de 1,3875 %⁽¹⁾ au titre du trimestre** si, à une Date d'Évaluation de Coupon ou à la Date d'Observation Finale (du trimestre 1 à 40), le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 85 % de son Niveau Initial.
- **Un remboursement automatique anticipé** si, à une Date d'Observation Annuelle (de l'année 1 à 9), le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 95 % de son Niveau Initial.
- À l'échéance des 10 ans, si **Phoenix Trimestriel CLEWE Avril 2019** n'a pas été rappelé par anticipation, l'investisseur bénéficie d'un **remboursement de l'intégralité de son Capital Initial⁽¹⁾** si, à la Date d'Observation Finale, le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 70 % de son Niveau Initial.

INCONVÉNIENTS

- **Phoenix Trimestriel CLEWE Avril 2019 présente un risque de perte partielle ou totale du capital en cours de vie** (en cas de revente du titre de créance à l'initiative de l'investisseur alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas remplies, le prix dépendant alors des paramètres de marché le jour de la revente) **et à l'échéance** (si, à la Date d'Observation Finale, le niveau de l'Indice est inférieur à 70 % de son Niveau Initial). La valorisation de **Phoenix Trimestriel CLEWE Avril 2019** à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'Indice autour du seuil de 70 % de son Niveau Initial.
- **L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement** qui peut durer de 1 à 9 ans en cas de remboursement automatique anticipé, ou se prolonger jusqu'à l'échéance des 10 ans si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été activé.
- Le **gain maximum de l'investisseur est limité au coupon de 1,3875 %⁽¹⁾ par trimestre**. L'investisseur ne profite pas pleinement de la hausse de l'Indice (Effet de Plafonnement du Gain).
- **L'investisseur est exposé à un éventuel défaut** (qui induit un risque de non remboursement) ou à une **dégradation de la qualité de crédit** (qui induit un risque sur la valeur de marché du titre de créance) de l'Émetteur et à un risque de défaut, de faillite et de mise en résolution du Garant.
- **L'Indice ne présente pas le rendement total des actifs dans lesquels il est investi**. Il est calculé dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an. **Le montant des dividendes réinvestis peut être inférieur ou supérieur au montant forfaitaire de 5 % par an.**

FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de Risques » du Prospectus. Ces risques sont notamment :

- **Risque de perte en capital** : en cas de sortie avant l'échéance, le prix de rachat du support pourra être inférieur à son prix de commercialisation. Le client prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori. En outre, le remboursement de chaque titre à maturité peut être inférieur à sa Valeur Nominale, la valeur de remboursement dépendant de la performance finale de l'Indice. Dans le pire des scénarii, la perte en capital peut être totale.
- **Risque lié au sous-jacent** : le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du niveau de l'Indice.
- **Risque des marchés de taux** : avant l'échéance, une hausse des taux d'intérêt sur un horizon égal à la durée de vie restante de l'instrument financier provoquera une baisse de sa valeur.
- **Risque de contrepartie** : le client est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et au risque de faillite, défaut de paiement ou mise en résolution du Garant. La notation de Natixis est celle en vigueur au moment de la réalisation de la brochure. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur et du Garant. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription au produit.
- **Risque de liquidité** : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre, voire rendre ce titre totalement illiquide.

⁽¹⁾ Hors frais, prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve d'absence de défaut de l'Émetteur ou de défaut, faillite ou mise en résolution du Garant et de conservation du produit jusqu'à son remboursement automatique. En cas de sortie en cours de vie alors que les conditions du remboursement automatique ne sont pas réunies, le montant remboursé dépendra des paramètres de marché en vigueur et engendrera un gain ou une perte non mesurable a priori. La perte en capital, notamment, pourra être partielle ou totale.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

UN OBJECTIF DE COUPON DE 1,3875 % PAR TRIMESTRE

Du trimestre 1 à 40, si à une Date d'Évaluation de Coupon ou à la Date d'Observation Finale, le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 85 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit, à la Date de Paiement de Coupon correspondante :

UN COUPON DE 1,3875 % AU TITRE DU TRIMESTRE

REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE ANTICIPÉ À PARTIR DE LA 1^{re} ANNÉE

De l'année 1 à 9, si à une Date d'Observation Annuelle, le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 95 % de son Niveau Initial, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé, et l'investisseur reçoit :

LE CAPITAL INITIAL
+
LE COUPON DE 1,3875 % DÉFINI CI-DESSUS AU TITRE DU TRIMESTRE
(SOIT UN TRA BRUT⁽¹⁾ COMPRIS ENTRE 0 % ET 5,66 %⁽³⁾)
(SOIT UN TRA NET⁽²⁾ COMPRIS ENTRE -1,00 % ET 4,66 %⁽³⁾)

Dès qu'un remboursement automatique est réalisé, **Phoenix Trimestriel CLEWE Avril 2019** s'arrête automatiquement ; sinon, le produit continue.

REMBOURSEMENT FINAL

À la Date d'Observation Finale (le 23 avril 2029), en l'absence de remboursement automatique anticipé, on observe le niveau de l'Indice par rapport à son Niveau Initial.

CAS FAVORABLE

Si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 70 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit le 8 mai 2029 :

LE CAPITAL INITIAL
(SOIT UN TRA BRUT⁽¹⁾ MAXIMUM DE 5,66 %⁽⁴⁾)
(SOIT UN TRA NET⁽²⁾ MAXIMUM DE 4,66 %⁽⁴⁾)

CAS DÉFAVORABLE

Si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 70 % de son Niveau Initial, l'investisseur subit une perte en capital et reçoit le 8 mai 2029 :

LE CAPITAL INITIAL DIMINUÉ DE LA PERFORMANCE FINALE DE L'INDICE
*DANS CE SCÉNARIO, L'INVESTISSEUR SUBIT UNE PERTE EN CAPITAL
À HAUTEUR DE L'INTÉGRALITÉ DE LA BAISSÉ DE L'INDICE.
CETTE PERTE EN CAPITAL PEUT ÊTRE PARTIELLE OU TOTALE.*

⁽¹⁾ Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, TRA brut désigne le Taux de Rendement Annuel brut (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

⁽²⁾ Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, TRA net désigne le Taux de Rendement Annuel net (calculé net de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres ; en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1 % par an, et calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux).

⁽³⁾ Sur la base d'un scénario correspondant au versement d'un coupon de 1,3875 % à chaque Date de Paiement de Coupon du trimestre 1 à 36, et de l'activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé à la 9^e Date de Remboursement Automatique Anticipé (année 9).

⁽⁴⁾ Sur la base d'un scénario correspondant au versement d'un coupon de 1,3875 % à chaque Date de Paiement de Coupon du trimestre 1 à 40.

Le mécanisme de remboursement automatique anticipé (possible à chaque Date d'Observation Annuelle) entraîne la dissolution du titre de créance. Si à une Date d'Observation Annuelle, l'Indice est en baisse par rapport à 95 % de son Niveau Initial, alors le mécanisme de remboursement anticipé n'est pas activé et **Phoenix Trimestriel CLEWE Avril 2019** se poursuit jusqu'à la prochaine Date d'Observation Annuelle.

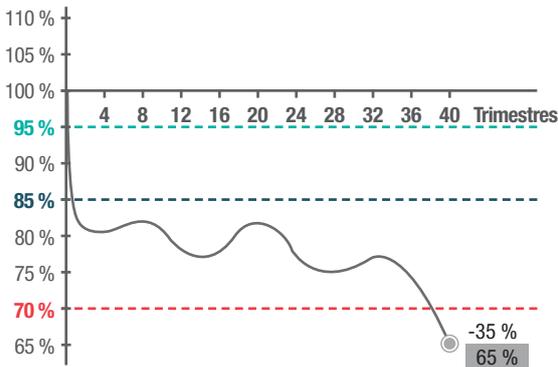
ILLUSTRATIONS

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité et/ou frais liés au cadre d'investissement.

—● Performance de l'Indice - - - Seuil de perte en capital à l'échéance - - - Barrière de coupon
 ● Niveau de remboursement du titre de créance - - - Seuil d'activation du mécanisme de remboursement □ Coupon

SCÉNARIO DÉFAVORABLE : BAISSÉ DE L'INDICE À L'ÉCHÉANCE (SUPÉRIEURE À 30 %)

Niveau de l'Indice

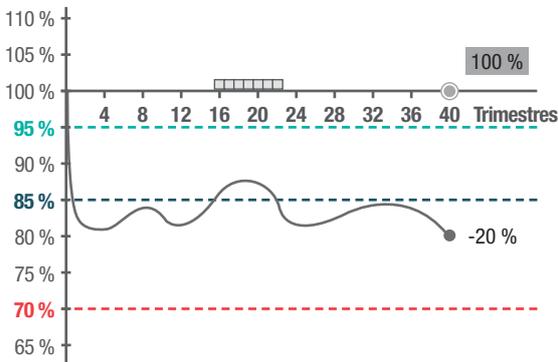


- À chaque Date d'Observation Annuelle, le niveau de l'Indice est inférieur à 95 % de son Niveau Initial. L'investisseur Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé.
- À chaque Date d'Évaluation de Coupon, le niveau de l'Indice est inférieur à 85 % de son Niveau Initial. L'investisseur ne reçoit pas de coupon au titre des trimestres écoulés.
- À la Date d'Observation Finale, le niveau de l'Indice est égal à 65 % de son Niveau Initial (soit une baisse de 35 %) : l'investisseur reçoit la valeur finale de l'Indice, soit 65 % de son Capital Initial. L'investisseur subit dans ce scénario une perte en capital équivalente à celle de l'Indice, soit une perte de 35 %.

Remboursement final : 65 % du Capital Initial
TRA brut⁽¹⁾ : -4,21 % (TRA identique à celui de l'Indice)
TRA net⁽²⁾ : -5,21 %
Valeur totale des coupons versé : 0 %

SCÉNARIO MÉDIAN : BAISSÉ DE L'INDICE À L'ÉCHÉANCE (INFÉRIEURE À 30 %)

Niveau de l'Indice

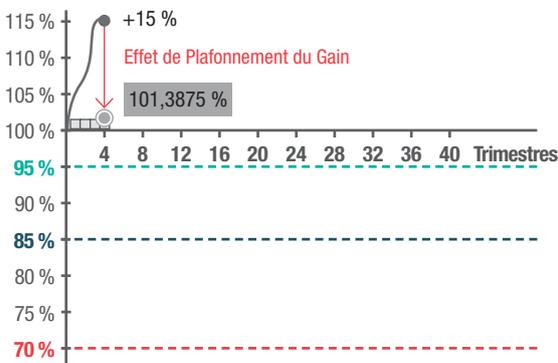


- À chaque Date d'Observation Annuelle, le niveau de l'Indice est inférieur à 95 % de son Niveau Initial. L'investisseur Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé.
- Aux trimestres 16 à 22, lors des Dates d'Évaluation de Coupon, le niveau de l'Indice est supérieur à 85 % de son Niveau Initial : l'investisseur reçoit un coupon de 1,3875 % au titre de chacun de ces trimestres.
- À la Date d'Observation Finale, le niveau de l'Indice est égal à 80 % de son Niveau Initial (soit une baisse de 20 %) : l'investisseur récupère l'intégralité de son Capital Initial. Dans ce scénario, l'investisseur n'est pas impacté par la baisse de l'Indice à l'échéance.

Remboursement final : 100 % du Capital Initial
TRA brut⁽¹⁾ : 0,89 % (contre -2,20 % pour l'Indice)
TRA net⁽²⁾ : -0,02 %
Valeur totale des coupons versé : 9,7125 %

SCÉNARIO FAVORABLE : FORTE HAUSSE DE L'INDICE DÈS LA 1^{RE} ANNÉE

Niveau de l'Indice



- Aux trimestres 1 à 3, lors des Dates d'Évaluation de Coupon, le niveau de l'Indice est supérieur à 85 % de son Niveau Initial : l'investisseur reçoit un coupon de 1,3875 % au titre de chacun de ces trimestres.
- À la 1^{re} Date d'Observation Annuelle, soit au trimestre 4, le niveau de l'Indice est égal à 115 % de son Niveau Initial, le mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé et l'investisseur reçoit son Capital Initial augmenté d'un coupon de 1,3875 % au titre du trimestre. Dans ce scénario, l'investisseur ne bénéficie que de la hausse partielle de l'Indice (Effet de Plafonnement du Gain).

Remboursement final : 101,3875 % du Capital Initial
TRA brut⁽¹⁾ : 5,65 % (contre 14,96 % pour l'Indice)
TRA net⁽²⁾ : 4,65 %
Valeur totale des coupons versé : 5,55 %

Information importante : la valorisation de **Phoenix Trimestriel CLEWE Avril 2019** en cours de vie peut évoluer indépendamment de l'Indice et connaître de fortes fluctuations en particulier à la Date d'Observation Finale, s'il est proche du seuil de 70 % de son Niveau Initial. Elle dépend de l'évolution des paramètres de marché, en particulier du niveau de la volatilité de l'Indice, des taux d'intérêt et des conditions de refinancement de l'Émetteur et du Garant.

⁽¹⁾ Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, TRA brut désigne le Taux de Rendement Annuel brut (hors commission ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

⁽²⁾ Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, TRA net désigne le Taux de Rendement Annuel net (calculé net de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres ; en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1 % par an, et calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux).

PRÉSENTATION DE L'INDICE

L'indice CAC® Large 60 EWER (Equal Weight Excess Return) est un indice sponsorisé par Euronext, lancé le 24 avril 2015, qui recouvre les 60 plus grandes valeurs cotées à la Bourse de Paris. Sa composition est revue à une fréquence trimestrielle (cf. composition actuelle ci-dessous).

Il s'agit de la réunion du CAC 40® et des 20 valeurs qui sont dans l'antichambre pour y figurer (CAC Next 20®). Ces 60 valeurs sont équipondérées, ce qui signifie que chacune d'entre elles représente un poids identique dans le calcul de l'Indice, sans impact lié à la capitalisation boursière. L'Indice est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'Indice au fil de l'eau tout le long de la vie du titre de créance) puis en soustrayant 5 % par an. à titre d'information, le montant moyen des dividendes payés sur la période présentée ci-dessous s'élève à 3,73 %. **Les montants des dividendes passés ne préjugent pas des montants des dividendes futurs.**

L'indice CAC® Large 60 EWER est accessible entre autres sur le site d'Euronext (www.euronext.com), ainsi que sur différents sites d'informations financières (ticker Bloomberg : CLEWE Index; code ISIN : FR0012663334).

ÉVOLUTION DE L'INDICE CAC® LARGE 60 EWER

L'indice CAC® Large 60 EWER a été lancé le 24 avril 2015 à un niveau de 2 051,12 points. Toutes les données précédant cette date sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'Indice s'il avait été lancé dans le passé.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Les données relatives aux performances passées et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.



Performances cumulées simulées :	1 an	5 ans	10 ans
Indice CAC® Large 60 EWER	-4,90 %	1,79 %	102,35 %

Sources : Bloomberg au 29 mars 2019

VALEURS PRÉSENTES DANS LE CAC 40®

- ACCORHOTEL
- AIR LIQUIDE
- AIRBUS GROUP
- ARCELOR MITTAL
- ATOS
- AXA
- BNP PARIBAS
- BOUYGUES
- CAP GEMINI
- CARREFOUR
- CIE DE SAINT-GOBAIN
- CREDIT AGRICOLE
- DANONE
- DASSAULT
- ENGIE
- ESSILOR INTL
- HERMES INTL
- KERING
- LEGRAND
- L'ORÉAL
- LVMH
- MICHELIN
- ORANGE
- PERNOD RICARD
- PSA GROUPE
- PUBLICIS GROUPE
- RENAULT
- SAFRAN
- SANOFI
- SCHNEIDER ELECTRIC
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
- SODEXO
- STMICROELECTRONICS
- TECHNIP FMC
- TOTAL
- UNIBAIL-RODAMCO
- VALEO
- VEOLIA ENVIRONNEMENT
- VINCI
- VIVENDI

VALEURS PRÉSENTES DANS LE CAC NEXT 20®

- AIRFRANCE-KLM
- ALSTOM
- ARKEMA
- BUREAU VERITAS
- EDENRED
- EDF
- EIFFAGE
- FAURECIA
- GECINA
- GEMALTO
- INGENICO GROUP
- KLEPIERRE
- NATIXIS
- SCOR
- SES
- SOLVAY
- SUEZ ENVIRONNEMENT
- TELEPERFORMANCE
- THALÈS
- UBISOFT

Source : Bloomberg, dernier rebalancement du 15 mars 2019.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Instrument Financier	Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance, émis sous le Prospectus de Base relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, ayant été approuvé le 13 juin 2018 par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le visa n° 18-244 ⁽¹⁾ .
Émetteur	Natixis Structured Issuance (bien que bénéficiant de la garantie inconditionnelle et irrévocable de Natixis S.A., les titres de créance de l'Émetteur présentent un risque de perte en capital).
Garant	Natixis S.A. (S&P : A+/Moody's : A1/Fitch Ratings : A+). Notations en vigueur au moment de la réalisation de la brochure le 24/04/2019. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.
Devise	Euro (€)
Code ISIN	FR0013417136
Valeur Nominale	1 000 €
Durée d'investissement conseillée	10 ans
Sous-jacent	Indice CAC® Large 60 EWER (code Bloomberg : CLEWE index), calculé dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5 %.
Prix d'Émission	100 % de la Valeur Nominale
Date d'Émission	8 mai 2019
Date d'Observation Initiale	23 avril 2019
Dates d'Observation Annuelle	23 avril 2020, 23 avril 2021, 25 avril 2022, 24 avril 2023, 23 avril 2024, 23 avril 2025, 23 avril 2026, 23 avril 2027, 24 avril 2028.
Dates de remboursement automatique anticipé	8 mai 2020, 10 mai 2021, 10 mai 2022, 9 mai 2023, 8 mai 2024, 8 mai 2025, 8 mai 2026, 10 mai 2027, 9 mai 2028.
Dates d'Évaluation de Coupon	Tous les 23 de chaque trimestre, à partir du 23 juillet 2019 (inclus) jusqu'au 23 avril 2029 (inclus), ou le Jour de Bourse suivant si le 23 du trimestre n'est pas un Jour de Bourse.
Dates de Paiement de Coupon	Le 11 ^e Jour de Bourse suivant la Date d'Observation Annuelle, à partir du 7 août 2019 (inclus) jusqu'au 8 mai 2029 (inclus).
Date d'Observation Finale	23 avril 2029
Date d'Échéance	8 mai 2029 en l'absence de remboursement anticipé
Niveau Initial	Cours de clôture de l'Indice à la Date d'Observation Initiale
Marché secondaire	Natixis fournira un marché secondaire chaque jour de cotation du sous-jacent. Natixis s'engage à racheter quotidiennement aux porteurs les titres dans des conditions normales de marché à leur valeur de marché. Fourchette de liquidité : Le cours d'achat ne sera pas supérieur de 1 % au cours de vente.
Périodicité de la valorisation	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un Jour de Bourse, le Jour de Bourse suivant. Un Jour de Bourse est défini comme un jour où le cours de clôture ou l'Indice est publié.
Publication de la valorisation	La valorisation est tenue et publiée tous les jours, et se trouve à la disposition du public en permanence sur les pages d'information financière de Bloomberg, Reuters et de Telekurs.
Double valorisation	Une double valorisation est établie par Thomson Reuters sur fréquence bi-mensuelle (tous les 15 jours). Cette société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité du groupe Natixis.
Liquidité	Quotidienne
Agent de calcul	Natixis, ce qui peut être source de conflits d'intérêt.
Règlement/Livraison	Euroclear France
Place de cotation des Instruments Financiers	Bourse de Luxembourg
Commissions de distribution	La commission pourra atteindre un montant moyen annuel d'un maximum de 1 % TTC du nominal des titres de créance effectivement placés. Le paiement de commission pourra être indifféremment réparti sur la durée de vie du produit par une rémunération à l'émission du produit et/ou par des commissions annuelles. Les détails de ces commissions sont disponibles sur demande effectuée auprès du distributeur.
Cadre de distribution	Comptes-titres

⁽¹⁾ Nous attirons votre attention sur le fait que le produit étant destiné à être offert dans le cadre d'un placement privé à destination d'un cercle restreint d'investisseurs au sens du II de l'article L411-2 du code monétaire et financier (offre à moins de 150 investisseurs), la présente brochure commerciale n'a pas fait l'objet d'une communication à l'AMF.

AVERTISSEMENT

Le présent document est à caractère publicitaire. Ce document à caractère publicitaire est établi sous l'entière responsabilité de Eavest qui commercialise le titre de créance Phoenix Trimestriel CLEWE Avril 2019.

Le produit étant destiné à être offert dans le cadre d'un placement privé à destination d'un cercle restreint d'investisseurs au sens du II de l'article L411-2 du code monétaire et financier (offre à moins de 150 investisseurs), la présente brochure commerciale n'a pas fait l'objet d'une communication à l'Autorité des Marchés Financiers.

Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement. Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du produit. Une information complète sur le produit, notamment ses facteurs de risques inhérents à la souscription des titres ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus d'admission de l'émission (le "Prospectus"). Ce document est destiné à être distribué dans le cadre des articles L411-2, I-3 du Code monétaire et financier et 211-2 paragraphe 4 du Règlement Général de l'AMF. Ce document ne constitue pas une proposition de souscription ni une offre, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du produit décrit. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tout autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce produit est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce produit peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. IL VOUS APPARTIENT DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE À CE PRODUIT. En cas d'incohérence entre les informations figurant dans cette brochure et les conditions définitives de l'émission des titres, ces dernières prévaudront. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date apposée en première page. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Sous réserve du respect des obligations que la loi met à sa charge, Natixis ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans ce produit. Ce document ne constitue pas une recommandation personnalisée d'investissement. Il est destiné à être diffusé indifféremment à chaque destinataire et les produits ou services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. Les affirmations, hypothèses contenues dans ce document peuvent contenir des prédictions et ainsi contenir des risques et des incertitudes. Les résultats constatés et les développements peuvent différer substantiellement de ceux exprimés ou qui sont implicites dans les affirmations, hypothèses et opinions en fonction d'une variété de facteurs. Il ne peut y avoir de garantie que les résultats projetés, les projections ou les développements seront atteints. Aucune déclaration ou garantie explicite ou implicite n'est donnée par Natixis quant à l'accomplissement ou le bien fondé, de toute projection, tout objectif, estimation, prévision, affirmation, hypothèse et opinion contenu dans ce document et nul ne doit s'y fier. Rien dans ce document est ou doit être considéré comme une promesse ou une garantie quant au futur. D'autre part, il est à noter que, dans le cadre de ses activités, Natixis peut être amenée à avoir des positions sur les Instruments Financiers et sur l'Émetteur au titre desquelles des recommandations ou opinions peuvent être données dans le document et les pièces jointes communiquées.

Natixis ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent avoir un intérêt ou détenir ou acquérir de telles informations sur tout produit, Instrument Financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de market making, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, Instrument Financier, indice ou marché mentionné dans ce document. Ce support n'a pas été élaboré conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. Natixis n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le Prospectus de base relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, tel que modifié par ses suppléments successifs, a été approuvé le 13 juin 2018 par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») sous le visa n°18-244 (le « Prospectus »). Il est disponible sur le site de l'AMF (www.amf-france.org), et sur le site dédié de Natixis (equityderivatives.natixis.com) et/ou peut être obtenu gratuitement auprès de Natixis à l'adresse suivante : Natixis – 47 quai d'Austerlitz – 75013 PARIS, sur simple demande. Les Conditions Définitives de l'émission sont disponibles sur le site du marché libre de Paris (www.euronext.com). Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Natixis S.A. est agréée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (« ACPR ») en France en qualité de Banque - prestataire de services d'investissements. Natixis S.A. est réglementée par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée. Natixis S.A. est supervisée par la Banque centrale européenne (« BCE »).

AVERTISSEMENT EURONEXT

Euronext Paris S.A. détient tous droits de propriété relatifs à l'indice CAC® Large 60 EWER. Euronext Paris S.A., ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne se portent garantes, n'approuvent, ou ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit. Euronext Paris S.A., ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne seront pas tenues responsables vis-à-vis des tiers en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'indice CAC® Large 60 EWER, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul ou la diffusion de l'indice CAC® Large 60 EWER, ou au titre de son utilisation dans le cadre de cette émission et de cette offre.

NATIXIS

Ingénierie financière, Global Markets
Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 5 044 925 571,20 euros
Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris
Adresse postale : BP 4 - 75060 Paris CEDEX 02 France - RCS Paris n°542 044 524

